

À afficher du 7 octobre au 7 novembre 2015
en vertu des articles L2121-25, L2131-1 et R 2121-11
du Code Général des Collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 septembre 2015

PROCES VERBAL

Nombre de membres composant le Conseil : 55

A l'ouverture :
Présents : 48
Absent(s) : 0
Pouvoir(s) : 7

L'an deux mille quinze, le mercredi 30 septembre à 19h00, les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance publique, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sur convocation en date du 24 septembre 2015.

Sont présents: M. BESSAC, M. DUFRICHE-SOILIH, Mme KEITA, M. LAMARCHE, Mme LORCA, Mme ATTIA, M. MOLOSSI, M. BEDREDDINE, Mme GHERCHANOC, M. VIGNERON, M. ROBEL, Mme YONIS, M. REZNIK, Mme ASSOULINE, M. ABRAHAMS, M. RABHI, Mme CASALASPRO, M. REZIG, Mme MENHOUDJ, M. NEGRE, M. MARIELLE, Mme LHERMET, Mme BONNEAU, Mme CREACHCADEC, M. BELTRAN, M. ZRIOUI, Mme ALPHONSE, Mme BOURDAIS, Mme LESCURE, M. BOISSIER, Mme COMPAIN, M. BARRY, Mme LARZILLIERE, Mme VILLEMAUX, M. STERN, Mme FANTUZZI, Mme RUIZ, Mme KEISER, M. MAMADOU, Mme GUERFI, Mme BERNHARDT, M. RAHMANI, Mme MAZE, Mme LAPORTE, M. BEN GHANEM, Mme TRAORE, M. HOUZARD, Mme VIPREY.

Absent(s) donnant pouvoir : M. Gaylord LE CHEQUER à Mme Danièle CREACHCADEC, Mme Catherine PILON à Mme Claire COMPAIN, Mme Anne-Marie HEUGAS à M. Nabil RABHI, M. Grégory VILLENEUVE à M. Nordine RAHMANI, M. Axel NORBELLY à Mme Sophie BERNHARDT, M. Yacine HOUICHI à M. Cheikh MAMADOU, M. Alexandre TUAILLON à Mme Mouna VIPREY, M. Gilles ROBEL à M. Bassirou BARRY à partir de 22h30, Mme Djeneba KEITA à M. Florian VIGNERON à partir de 22h30, M. Jean-Charles NEGRE à M. Philippe LAMARCHE à partir de 23h30.

Absents : M. HOUZARD à partir de 22h30, M. BEN GHANEM à partir de 0h15.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-17, 20 et 21 du code général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 de ce même code à l'élection pour la présente session d'un secrétaire au sein du Conseil :

À la majorité des voix, Mme Salamatou TRAORE a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Ces formalités remplies, sous la présidence de Monsieur le Maire, la séance est ouverte à 19h00.

1-1 : Séance du 9 juillet 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

Concernant la délibération n°DEL20150709_10 relative à l'approbation de statuts du fonds de dotation « Montreuil solidaire »,

Prend acte de l'abstention de Mme LARZILLIERE et de M. STERN.

A l'unanimité

Approuve le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2015 ainsi rectifié.

DELIBERATIONS

Pour l'ensemble des délibérations votées lors de ce Conseil municipal, Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes et informe que les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de leur publication et de leur réception par le représentant de l'Etat.

DEL20150930_1 : Approbation des orientations du règlement du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

38 voix pour

17 abstention(s): Christine FANTUZZI, Olga RUIZ, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Leila GUERFI, Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Yacine HOUICHI, Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Nabil BEN GHANEM, Salamatou TRAORE, Maurice HOUZARD, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve les orientations prévues dans le projet de règlement du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, joint en annexe.

DEL20150930_2 : Approbation de la création et du règlement de fonctionnement du Conseil des Aînés

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

51 voix pour

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la création du Conseil des aînés de Montreuil

Article 2 : Adopte les modalités de mise en place et de fonctionnement du Conseil des aînés Montreuillois telles que décrites dans le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

DEL20150930_3 : Versement d'une subvention aux associations lauréates du 6e appel à initiatives pour une ville durable

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

44 voix pour

4 voix contre : Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

7 abstention(s): Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Nabil BEN GHANEM, Salamatou TRAORE, Maurice HOUZARD, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le versement des subventions suivantes pour un total de 22 518€:

Association : Le sens de l'humus

Projet : Sensibilisation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à notre alimentation

Description : animation d'ateliers grand public sur le thème de l'alimentation

Montant de la subvention : 2 000 €

Association : Quatorze

Projet : Opération Phoenix.

Description : installation expérimentale et pérenne. Pose de chaperons constitués de panneaux solaires sur les murs entourant une parcelle habitée des murs à pêches en vue de protéger les murs des infiltrations d'eau de pluie et d'apporter de l'électricité aux occupants

Montant de la subvention : 5 756 €

Association : Les fourmis vertes

Projet : Sensibilisation au changement climatique

Description : ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie en direction d'un public précaire

Montant de la subvention : 2 000 €

Association : coordination Eau Île-de-France

Projet : Rendre l'eau à la terre pour restaurer le climat

Description : programmation d'événements (conférences, spectacle, projection, etc.) sur le thème du lien entre le changement climatique et la préservation de la ressource en eau

Montant de la subvention : 4000 €

Association : Les filles du facteur

Projet : La collecte à roulettes

Description : aide à l'acquisition d'un triporteur pour le développement des activités de l'association (collecte des sacs plastiques)

Montant de la subvention : 1 000 €

Association : Les jardins du cœur

Projet : Expérimentation de dépollution du site de la ferme urbaine Moultoix

Description : la subvention permettra de compléter les analyses de dépollution et l'achat de semences sur la durée de 3 ans.

Montant de la subvention : 1 000 €

Association : Small Room Dance

Projet : Green Lab

Description : implication des habitants non avertis dans les débats et réflexions portés par la COP 21 grâce à une performance participative au sein d'un local disponible du centre commercial Grand Angle.

Montant de la subvention : 3 762 €

Association : APEDEC

Projet : FAB LAB des quartiers

Description : mise en place d'ateliers de réparation de machines ou d'objets avec l'aide d'imprimantes 3D et de scanner numériques, et formation d'utilisateurs pour une déclinaison de mini fablabs (à terme) dans les quartiers de Montreuil.

Montant de la subvention : 3 000 €

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_4 : Attribution d'une subvention au club de tennis de Montreuil MTC pour des cycles de découverte et de pratique du tennis à destination des écoles élémentaires et maternelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Attribue une subvention de 4410,00 € au club de tennis de Montreuil MTC pour les cycles tennis dispensés aux écoles maternelles et élémentaires sur l'année 2015/2016.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 3 : La dépense en résultant sera prélevé sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_5 : Renouvellement des membres de la commission d'appel d'offres

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré

Article 1 : Procède, au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Votants : 54

Blancs et nuls : 6

Suffrages exprimés : 48

Nombre de suffrages obtenus :

Liste de la majorité : 36

Liste du groupe « Pacte citoyen pour Montreuil » : 4

Liste « Ma ville j'y crois / Elire Montreuil » : 8

Nombre total de sièges de titulaires obtenus (le nombre de suppléants étant égal au nombre de titulaires) :

Liste de la majorité : 4

Liste du groupe « Pacte citoyen pour Montreuil » : 0

Liste « Ma ville j'y crois / Elire Montreuil » : 1

Article 2 : En conséquence, la commission d'appel d'offres élue est composée comme suit :

Membres titulaires :

- Philippe LAMARCHE
- Claire COMPAIN
- Claude REZNIK
- Olivier STERN
- Sophie BERNHARDT

Membres suppléants :

- Alexie LORCA
- Catherine PILON
- Nabil RABHI
- Bruno MARIELLE
- Alexandre TUAILLON

DEL20150930_6 : Approbation des conventions d'objectifs et de financement relatives au « Plan de rénovation 2015 » entre la Ville de Montreuil et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis pour les établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants "Miriam Makeba", "Lounès Matoub" et "Maurice Titran"

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement n°15-053 relative au « Plan de rénovation 2015 » de la Caf de la Seine-Saint-Denis pour le multi-accueil « Lounès Matoub », annexée à la présente délibération.

Article 2 : Approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement n°15-054 relative au « Plan de rénovation 2015 » de la Caf de la Seine-Saint-Denis pour la crèche et le multi-accueil « Miriam Makeba », annexée à la présente délibération.

Article 3 : Approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement n°15-055 relative au « Plan de rénovation 2015 » de la Caf de la Seine-Saint-Denis pour le multi-accueil « Maurice Titran », annexée à la présente délibération.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les dites conventions dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 5 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_7 : Approbation des avenants aux conventions d'objectifs et de financement de prestation de service unique entre la Ville de Montreuil et la Caisse d'allocations familiales de la Seine Saint Denis relatif à "l'accès et usage du portail CAF partenaires" pour les établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve les termes des avenants aux conventions d'objectifs et de financement de prestation de service unique transmises par la Caf de la Seine-Saint-Denis pour les 12 établissements municipaux d'accueil collectif du jeune enfant annexés à la présente délibération :

- avenant de la convention PSU n° 13-167 relatif au multi-accueil « Sur Le Toit »
- avenant de la convention PSU n° 14-002 relatif à la crèche collective « Miriam Makéba »
- avenant de la convention PSU n° 14-003 relatif au multi-accueil « Miriam Makéba »
- avenant de la convention PSU n° 14-004 relatif au multi-accueil « Emmi Pikler »
- avenant de la convention PSU n° 14-005 relatif à la crèche collective « Emmi Pikler »
- avenant de la convention PSU n° 14-006 relatif à la crèche collective « Ethel Rosenberg »
- avenant de la convention PSU n° 14-007 relatif au multi-accueil « Lounès Matoub »
- avenant de la convention PSU n° 14-008 relatif au multi-accueil « Julie Daubié »
- avenant de la convention PSU n° 14-009 relatif au multi-accueil « Pauline Kergomard »
- avenant de la convention PSU n° 14-010 relatif au multi-accueil « Maurice Titran »
- avenant de la convention PSU n° 14-254 relatif à la crèche collective « Nelson Mandela »
- avenant de la convention PSU n° 14-255 relatif au multi-accueil « Doris Lessing »

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer les dits avenants aux conventions dès que la présente délibération sera exécutoire.

DEL20150930_8 : Approbation de la convention d'occupation et d'usages entre la Ville de Montreuil et l'association « Les Buttes à Morel » au 73, sentier des Messiers

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

50 voix pour

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention d'occupation et d'usages entre la Ville de Montreuil et l'association Les Buttes à Morel au 73, sentier des Messieurs pour une période d'un an reconductible par tacite reconduction et jusqu'à six ans maximum, à compter de la date de signature.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer lesdites conventions, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

DEL20150930_9 : Approbation de la convention type pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal à titre payant

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention type pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal à titre payant, jointe en annexe.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire.

DEL20150930_10 : Approbation de la convention annuelle entre la Ville de Montreuil et l'association Squash Club de Montreuil pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe.

LE CONSEIL MUNICIPAL
A la majorité par
50 voix pour
4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention entre la Ville de Montreuil et l'association Squash Club de Montreuil pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe.

Article 2 : Met gratuitement à disposition de l'association Squash Club Montreuil les équipements sportifs du Centre sportif Arthur Ashe pour l'enseignement du squash et l'organisation des tournois, selon un planning déterminé.

Article 3 : Fixe la redevance variable en fonction du nombre d'adhérents à 40 € par adhérent Montreuillois et 52 € pour les adhérents non Montreuillois pour l'utilisation des terrains de squash en loisir.

Article 4: Les adhérents du squash club de Montreuil accèdent aux terrains de squash en loisir au tarif de 3,30€/personne en heures creuses et 4,80€/personne en heures pleines.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire,

Article 6 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_11 : Approbation de la convention annuelle entre la Ville de Montreuil et l'association Montreuil Tennis Club pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe

LE CONSEIL MUNICIPAL
A la majorité par
50 voix pour

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention entre la Ville de Montreuil et l'association Montreuil Tennis Club pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe.

Article 2 : Met gratuitement à disposition de l'association Montreuil Tennis Club les équipements sportifs du Centre sportif Arthur Ashe pour l'enseignement du tennis, selon un planning déterminé dans la limite de 10 000 heures par an.

Article 3 : Fixe la redevance fixe d'occupation à 7500€ pour la mise à disposition du bureau de l'association et la redevance variable en fonction du nombre d'adhérents à 40 € par adhérent Montreuillois et 80€ pour les adhérents non Montreuillois pour l'utilisation illimitée des terrains de tennis en loisir.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire,

Article 5 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_12 : Approbation de la convention annuelle entre la Ville de Montreuil et l'association RSCM Section Danse sportive pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention entre la Ville de Montreuil et l'association RSCM Section Danse sportive pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe.

Article 2 : Fixe la redevance d'occupation à 1600 euros,

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire,

Article 4 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_13 : Approbation de la convention annuelle entre la Ville de Montreuil et l'association Bridge Montreuillois pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention entre la Ville de Montreuil et l'association Bridge Montreuillois pour la mise à disposition d'équipement sportif municipal au sein du Centre sportif Arthur Ashe.

Article 2 : Fixe la redevance d'occupation à 3000 euros.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer ladite convention dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 4 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_14 : Approbation des conventions types de mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention type de mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs municipaux, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Approuve la convention type de mise à disposition à titre gratuit des équipements du Centre sportif Arthur Ashe, annexée à la présente délibération.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué, à signer lesdites conventions dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

DEL20150930_15 : Approbation de l'actualisation de la grille de tarifs applicables aux activités organisées au Centre sportif Arthur Ashe

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

50 voix pour

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la grille tarifaire pour les espaces sportifs et les activités du Centre Sportif Arthur Ashe, annexée à la présente délibération.

Article 2 : Met en place, à compter du 30 septembre 2015 la nouvelle tarification selon les modalités présentées en annexe.

Article 3 : Les recettes seront perçues sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_16 : Mise en place du paiement en ligne pour la régie de recettes au centre sportif Arthur Ashe

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Accepte le principe de mise en œuvre du paiement en ligne sur internet en plus des autres moyens déjà existants pour le règlement des services au centre sportif Arthur Ashe.

Article 2 : Décide de prendre en charge, sur le budget communal, le montant des commissions bancaires liées au règlement par paiement en ligne sur internet des services au centre sportif Arthur Ashe, à savoir, pour chaque paiement :

- 0,25% de la transaction (sans minimum de perception) + forfait de 0,05 € par transaction pour les cartes bancaires de l'Union européenne ;

- 0,50% de la transaction (sans minimum de perception) + forfait de 0,05 € par transaction, pour les cartes bancaires hors de l'Union européenne.

Article 3 : Dit que les dépenses liées aux commissions bancaires accompagnant les paiements en ligne sur internet seront prélevées sur le budget de l'exercice auquel elles se rapportent.

Article 4 : Dit que les recettes d'activités issues de ce mode de paiement seront portées au budget de l'exercice auquel elles se rapportent, au même titre que les autres recettes d'activités du centre sportif Arthur Ashe.

DEL20150930_17 : Attribution de subventions de partenariat aux associations sportives montreuilloises

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Attribue une subvention de partenariat aux clubs suivants :

- l'association *Red Star Club Montreuillois*, de 976,40 € au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux pour les mois de juillet et août 2015 : pour la section judo 488,20 € et pour la section gymnastique 488,20 €.
- l'association *Club Athlétique de Montreuil 93*, de 488,20 € au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux d'athlétisme pour les mois de juillet et août 2015.
- l'association *Cercle d'Armes de Montreuil*, de 244,10 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux d'escrime pour les mois de juillet et août 2015.
- l'association *Montreuil Tennis Club*, de 488,20 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de tennis pour les mois de juillet et août 2015.
- l'association *Montreuil Handball*, de 244,10 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de handball pour les mois de juillet et août 2015.
- l'association *Roller Skating Montreuillois*, de 146,46 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de roller pour les mois de juillet et août 2015.
- l'association *Art du Déplacement Academy by Yamakasi*, de 488,20 €, au titre de la participation à l'organisation des ateliers municipaux de Yamakasi pour les mois de juillet et août 2015.

Article 2 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_18 : Demande de subvention pour le co-financement du programme de transformation du terrain naturel Robert Legros en gazon synthétique

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du co-financement du programme de transformation du terrain Robert Legros en gazon synthétique.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tous les actes administratifs à intervenir découlant de cette demande de subvention d'investissement.

Article 3 : Les recettes issues de ces démarches seront portées au budget général au titre des recettes d'investissement.

DEL20150930_19 : Désignation d'un représentant du Conseil municipal au lycée professionnel Condorcet

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

Article 1 : A l'unanimité, procède au scrutin public à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration du Lycée professionnel Condorcet en remplacement de Monsieur Axel NORBELLY.

Article 2 : Prend acte des candidatures de :

- M. Nordine RAHMANI
- Mme Manon LAPORTE

A la majorité

Article 3 : Désigne M. Nordine RAHMANI, représentant du Conseil municipal au conseil d'administration du Lycée professionnel Condorcet.

Article 4 : La liste des représentants du Conseil municipal au sein des établissements scolaires du 2nd degré est ainsi mise à jour comme indiqué dans le tableau en annexe.

DEL20150930_20 : Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein de l'association ' Régie de quartier de Montreuil '

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

Article 1 : A l'unanimité, procède au scrutin public à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein de l'association « Régie de quartier de Montreuil ».

Article 2 : Prend acte des candidatures de :

- Mme Djeneba KEITA
- M. Maurice HOUZARD

A la majorité

Article 3 : Désigne Mme Djeneba KEITA, représentante du Conseil municipal au sein de l'association « Régie de quartier de Montreuil ».

Article 4 : Les représentants du Conseil municipal au sein de l'association « Régie de quartier de Montreuil » sont :

- Mme Djeneba KEITA
- Dominique ATTIA
- Catherine PILON
- Ibrahim DUFRICHE SOILIH

DEL20150930_21 : Désignation d'un représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration du "Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations" (F3E)

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

Article 1 : A l'unanimité, procède au scrutin public à la désignation d'un représentant du Conseil municipal au conseil d'administration du F3E, en remplacement de Mme Djeneba KEITA.

Article 2 : Prend acte des candidatures de :

- M. Claude REZNIK
- Mme Muriel MAZE

A la majorité

Article 3 : Désigne M. Claude REZNIK, représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration du F3E à compter de septembre 2015, pour un mandat d'un an renouvelable trois fois.

DEL20150930_22 : Rapport concernant l'affectation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale dont la Ville a été bénéficiaire au titre de l'année 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

38 voix pour

4 voix contre : Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Nabil BEN GHANEM, Salamatou TRAORE

12 abstention(s): Christine FANTUZZI, Olga RUIZ, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Yacine HOUICHI, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le rapport concernant l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale dont la ville a été bénéficiaire au titre de l'année 2014.

DEL20150930_23 : Approbation de la convention entre l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil relative à l'intervention de l'Instrumentarium / Les Roches dans les écoles maternelles et primaires de la ville de Montreuil - année scolaire 2015/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention de partenariat entre l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil pour l'année scolaire 2015/2016 annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer cette convention dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

DEL20150930_24 : Approbation de la convention de partenariat entre la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil, l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil - Année scolaire 2015/2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention de partenariat entre la Société Régionale d'Horticulture de Montreuil, l'Inspection Académique de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil pour l'année scolaire 2015/2016 annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer cette convention dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : Approuve le versement d'une subvention de 7 600€ allouée à la Société Régionale Horticole de Montreuil pour l'animation d'ateliers pédagogiques.

Article 4 : La dépense en résultant sera prélevé sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_25 : Approbation de la convention pluriannuelle de partenariat et de financement entre la Ville de Montreuil et l'association Lieu Écoute Accueil (L.E.A.)

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la convention pluriannuelle de partenariat et de financement entre la ville de Montreuil et l'association Lieu Écoute Accueil (L.E.A.) annexée à la présente délibération.

Article 2 : Approuve le versement d'une subvention de 30 000 € à l'association Lieu Écoute Accueil (L.E.A.) au titre de l'exercice 2015.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer ladite convention de partenariat et de financement dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_26 : Attribution de subventions à des associations de lutte contre les violences faites aux femmes pour l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le versement d'une subvention de 6 110 € à l'association CIDFF 93 pour soutenir sa permanence d'information juridique destinée aux femmes victimes de violence.

Article 2 : Approuve le versement d'une subvention de 8 250 € à l'Institut de Victimologie pour soutenir ses consultations destinées aux femmes victimes de violences intra-familiales et aux enfants qui en sont témoins.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tous les actes nécessaires, dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 4 : Dit que les dépenses en découlant seront prélevées sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_27 : Autorisation donnée au Maire de percevoir les subventions attribuées au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'année 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Accepte le principe d'une subvention, de l'État à la Ville, de 28 000 euros pour le cofinancement du poste de « travailleur social au commissariat » et de 5 000€ pour le projet « Chantier de remobilisation peinture et espace verts sur le quartier Branly Boissière ».

Structure porteuse	Intitulé du projet	Décision État (€)	Budget du Projet (€)
Ville de Montreuil Direction de la tranquillité publique	Partenariat et mise à disposition d'un travailleur social au commissariat de Montreuil.	28 000	35 000
Ville de Montreuil Direction de la citoyenneté	Chantier de remobilisation peinture et espaces verts sur le quartier Branly Boissière	5 000	12 264
Total		33 000	47 264

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer les actes qui seront nécessaires au versement de la somme par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 3 : Dit que les recettes en découlant seront imputées sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_28 : Poursuite de l'expérimentation de la « Pass Ambulatoire » et approbation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens 2013 entre la ville de Montreuil et l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens 2013 entre la ville de Montreuil et l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, joint en annexe.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer ledit avenant ainsi que les actes administratifs découlant de ces décisions dès que la présente délibération sera exécutoire.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice auquel elles se rapportent.

DEL20150930_29 : Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement 2015-2017 entre la Ville de Montreuil et l'association « Comité des Œuvres Sociales », relatif à la mise à disposition de véhicules et de chauffeurs dans le cadre de certaines activités de l'Association.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

53 voix pour

1 ne particip(ent) pas au vote (art L.2131-11 du CGCT) : Frédéric MOLOSSI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'avenant à la convention pluriannuelle 2015-2017 conclue entre la Ville et le Comité des Œuvres Sociales.

Article 2 : Dit que les articles de ladite convention restent inchangés.

Article 3 : Autorise le Maire, ou son représentant délégué, à signer ledit avenant, dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

DEL20150930_30 : Approbation d'un protocole de financement entre la Ville de Montreuil et l'établissement Public Foncier d'Ile-de-France pour la participation au concours « Europan »

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

44 voix pour

10 voix contre : Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI, Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Nabil BEN GHANEM, Salamatou TRAORE, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve le protocole de financement entre la Ville de Montreuil et l'établissement Public Foncier d'Ile-de-France pour la participation au concours « Europan 13 », joint en annexe.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le protocole et à percevoir la recette de 35 000€ en deux versements, 2015 et 2016.

Article 3 : Les recettes en résultant seront perçues sur le budget des exercices concernés.

DEL20150930_31 : Zac cœur de ville - Approbation de la modification du programme des équipements publics de la zone d'aménagement concerté portant sur le déplacement hors de la ZAC d'un centre municipal de santé

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

42 voix pour

12 voix contre : Christine FANTUZZI, Olga RUIZ, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Yacine HOUICHI, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la modification de la liste des équipements publics de la zone d'aménagement concerté cœur de ville portant sur le retrait d'un centre municipal de santé.

Article 2 : Approuve le programme modifié des équipements publics du dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté cœur de ville.

Article 3 : Soumet la présente délibération aux mesures de publicité visées à l'article R 311-5 du code de l'urbanisme.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DEL20150930_32 : Approbation de la convention d'intervention foncière n°2 entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, la Communauté d'Agglomération Est Ensemble et la Ville de Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

42 voix pour

8 voix contre : Olga RUIZ, Leila GUERFI, Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Annule la convention d'intervention foncière du 9 mars 2010 entre l'EPF d'Île-de-France, la Ville de Montreuil et la Communauté d'Agglomération d'Est-Ensemble, modifiée par l'avenant n°1 en date du 22 août 2011, par l'avenant n°2 en date du 10 août 2012, par l'avenant n°3 en date du 04 décembre 2013, par prise d'effet à la date de la signature de la nouvelle convention et ce sans que puisse être remis en question les fondements des précédentes acquisitions et cessions réalisées par l'EPF d'Île-de-France ;

Article 2 : Approuve le projet de convention d'intervention foncière n°2 ci annexé et ses annexes cartographiques;

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou un adjoint habilité à cet effet, à signer la convention d'intervention foncière n°2 entre la Ville de Montreuil, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France et la Communauté d'Agglomération Est Ensemble, et les documents y afférents, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire .

DEL20150930_33 : Institution d'un périmètre d'études sur le secteur Boissière

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

42 voix pour

12 voix contre : Christine FANTUZZI, Olga RUIZ, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Leila GUERFI ,

DÉCIDE

Article 1 : Prend en considération la mise à l'étude du projet d'aménagement du secteur Boissière.

Article 2 : Approuve, pour l'examen de ce projet, un périmètre d'études défini par le plan annexé à la présente délibération englobant les parcelles concernées :

Parcelles

D33	D66	D96	D277	E103	E249
D34	D67	D97	D278	E104	E251
D35	D68	D99	D279	E105	E260
D36	D69	D100	D280	E106	E281
D37	D70	D101	D281	E107	E301
D38	D71	D102	D282	E108	E302
D39	D72	D103	D283	E109	E303
D40	D75	D106	D284	E110	E304
D47	D79	D108	D285	E114	E305
D49	D81	D109	D286	E115	E306
D50	D82	D111	D292	E116	H56
D51	D83	D119	D293	E117	H57
D52	D84	D120	D294	E120	H58
D55	D85	D257	D295	E121	H59
D57	D86	D261	D296	E123	H60
D58	D87	D262	D297	E124	H61
D59	D88	D269	E45	E125	H62
D60	D89	D270	E46	E126	H63
D61	D91	D271	E47	E127	H64
D62	D92	D272	E48	E128	H95
D63	D93	D274	E49	E129	H112
D64	D94	D275	E51	E219	H146
D65	D95	D276	E52	E245	H147

et qui sera à inscrire au plan local d'urbanisme, conformément à l'article R 123-13 du code de l'urbanisme.

Article 3: Précise qu'il peut être sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des travaux, des constructions ou des installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation du projet urbain d'aménagement du secteur Boissière.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint habilité à cet effet, à mettre en œuvre les formalités de publicité de cette décision conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme.

DEL20150930_34 : Rétrocession à la SAS BALIKA Investissements du bien immobilier sis 25 rue Brûlefer, parcelles cadastrées section I n° 137, 139 et 141 en application de l'arrêt de la Cour administrative d'Appel de Versailles du 26 mars 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

38 voix pour

16 abstention(s): Christine FANTUZZI, Olga RUIZ, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Yacine HOUICHI, Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Nabil BEN GHANEM, Salamatou TRAORE, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

DÉCIDE

Article 1 : Prend acte de l'annulation de la décision de préemption de la Ville en date du 12 décembre 2012 sur la propriété cadastrée section I n° 137, 139 et 141 sise 25 rue Brûlefer et de l'injonction faite à la Ville de Montreuil de

proposer à la SAS Balika Investissements d'acquérir le bien objet de la décision illégale de préemption aux prix et conditions de son acquisition, à savoir 70 000 € ;

Article 2 : Approuve la rétrocession à la SAS Balika Investissements de ladite propriété au prix fixé par la juridiction administrative, soit 70 000 € ;

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à signer l'ensemble des actes et pièces afférents à cette rétrocession et notamment l'acte de rétrocession dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

DEL20150930_35 : Régularisation foncière entre la Ville de Montreuil et M et Mme SAHABUN concernant la parcelle sise 48/52 rue Rochebrune cadastrée section T n°184 à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la cession au profit de M et Mme SAHABUN d'une emprise foncière de 30m² à détacher de la parcelle sise 48/52 rue Rochebrune cadastrée section T n°184 tel que figurant au plan du géomètre ci-annexé, moyennant le prix de 3 000€ hors taxes ; les frais d'actes et leur suite seront à la charge des acquéreurs sus désignés.

Article 2: Autorise Monsieur le Maire ou un représentant habilité à cet effet, à signer tous actes et pièces, au nom de la Commune, se rapportant à ladite vente et notamment l'acte authentique de vente dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La recette sera perçue sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_36 : Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de la succession GURY d'une emprise foncière de 86 m² sur la parcelle I 47p sis 64 rue Édouard Branly à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL
A la majorité par
50 voix pour
4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'acquisition par la Ville de Montreuil auprès des héritiers de M. GURY, décédé le 5 mars 1988, (dont la liste détaillée demeure annexée à la présente délibération), lesquels sont représentés par le Cabinet de Généalogie Andriveau habilité par l'ensemble des héritiers à vendre ce bien, soit 86 m² de la parcelle cadastrée section I numéro 47 située au 64 rue Edouard Branly, telle que figurant au projet de plan de division établi par le Cabinet Arzur-Vaurès, géomètre-Expert à Montreuil le 5 mai 2015 modifié le 13 mai 2015 ci-annexé, moyennant le prix de 43 000 euros.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à signer l'ensemble des actes et pièces à intervenir se rapportant à ladite vente dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_37 : Acquisition par la Ville de Montreuil auprès de Monsieur Asdine AISSIOU de l'immeuble sis 15 rue Paul Bert, cadastré section AZ n° 46 à Montreuil et approbation du protocole d'accord

LE CONSEIL MUNICIPAL
A la majorité par
44 voix pour
6 voix contre : Olga RUIZ, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'acquisition par la Ville de Montreuil de l'immeuble sis 15 rue Paul Bert cadastré section AZ n°46 appartenant à Monsieur Asdine AISSIOU, au prix de 433 675€, libre de toute occupation ;

Article 2 : Approuve la signature par Monsieur le Maire, ou son représentant habilité, du protocole d'accord joint en annexe de la présente délibération ;

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant habilité, à signer l'acte à intervenir dès que la présente délibération sera exécutoire ;

Article 4 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice concerné.

DEL20150930_38 : Cession par la Ville de Montreuil au profit de M Pailler et Mme Fournier de la parcelle sise 5 sentier des Sureaux cadastrée section AC n°134 à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la cession au profit de M. PAILLIER et de Mme FOURNIER de la parcelle communale sise 5 sentier des Sureaux, cadastrée section AC n°134 d'une superficie de 6m² au prix de 600€ ; les frais d'actes et leur suite seront à la charge des acquéreurs sus désignés demeurant 3 rue Léon Loiseau à Montreuil.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou un représentant habilité à cet effet, à signer tous actes et pièces, au nom de la Commune, se rapportant à ladite vente et notamment l'acte authentique de vente dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La recette sera perçue sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_39 : Autorisation de dépôt d'un permis de démolir portant sur un pavillon sis 16 rue du Capitaine Guynemer à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la démolition de la propriété communale sise 16 rue du Capitaine Guynemer, cadastrée Q n°157 à Montreuil.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir sur ladite parcelle.

DEL20150930_40 : Autorisation de dépôt d'un permis de démolir portant sur un pavillon sis 17 rue Claude Bernard à Montreuil

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DÉCIDE

Article 1 : Approuve la démolition de la propriété communale sise 17 rue Claude Bernard, cadastrée Q n°175 à Montreuil.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir sur ladite parcelle.

DEL20150930_41 : Attribution d'une subvention par la ville à l'OPHM pour une opération d'amélioration de 10 logements sis 19 rue du Capitaine Dreyfus et approbation de la convention de réservation

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

45 voix pour

3 voix contre : Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Salamatou TRAORE

5 ne particip(ent) pas au vote (art L.2131-11 du CGCT) : Patrice BESSAC, Nabil RABHI, Stéphan BELTRAN, Véronique BOURDAIS, Agathe LESCURE

DÉCIDE

Article 1 : Accorde une subvention à hauteur de 83.460 euros à l'Office Public de l'Habitat Montreuillois pour l'acquisition et l'amélioration d'un immeuble de 10 logements (6 PLS, 2 PLUS et 2 PLAI), et d'un local commercial à rez-de-chaussée sis 19 rue du Capitaine Dreyfus à Montreuil.

Article 2 : Autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant délégué, à signer la convention de réservation de logements ayant pour objet de définir le contingent communal ainsi que ses modalités d'attribution, lorsque la présente délibération sera certifiée exécutoire.

Article 3 : La dépense sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_42 : Garantie à hauteur de 100% au bénéfice de l'OPHM d'un emprunt global de 1.583.551 € consenti par la CDC, destiné au financement de l'acquisition - amélioration de 10 logements sis 19 rue du Capitaine Dreyfus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

43 voix pour

3 voix contre : Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Salamatou TRAORE

2 abstention(s): Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

5 ne particip(ent) pas au vote (art L.2131-11 du CGCT) : Patrice BESSAC, Nabil RABHI, Stéphan BELTRAN, Véronique BOURDAIS, Agathe LESCURE

DÉCIDE

Article 1 : Accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de trois contrats de prêts destinés au financement de l'acquisition - amélioration de 10 logements (2 PLUS, 2 PLAI, 6 PLS), sis 19 rue du Capitaine Dreyfus à Montreuil, d'un montant global de 1.583.551 €, souscrits par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 36416, constitué de quatre lignes de prêt, du contrat de prêt N° 20671, constitué de 2 lignes de prêt, et du contrat de prêt N° 37750, constitué d'une ligne de prêt. Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes : La garantie de la commune de Montreuil est accordée pour la durée totale des prêts, et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la commune de Montreuil s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer en cas de besoin des ressources suffisantes pour couvrir les charges des prêts.

Article 4 : En contrepartie de la garantie d'emprunt, l'Emprunteur s'engage à réaliser les attributions de logements en concertation avec la Ville de Montreuil. La commune de Montreuil se voit attribuer un droit de réservation correspondant à 20% des 10 logements que compte l'opération, soit 2 logements, sur la durée des prêts concernés prorogée de 5 ans à la date du remboursement intégral de l'emprunt.

Article 5 : Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de garantie des emprunts entre la ville et l'Emprunteur ayant pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles jouera la garantie des emprunts.

En cas d'absence et d'empêchement dûment constatés du Maire, les adjoints signent en lieu et place du Maire dans l'ordre du tableau.

DEL20150930_43 : Avenant à la garantie au bénéfice de l'ESH SOFILOGIS d'un emprunt de 4.326.121 €, consenti par la CDC, destiné à financer la construction de 34 logements sis 23/35 rue des Deux Communes (modifie la délibération N°20140626-45 du 26 juin 2014).

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

50 voix pour

3 abstention(s): Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Salamatou TRAORE

DÉCIDE

Article 1 : Approuve l'avenant à la garantie d'emprunt accordée par délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2014 à l'ESH SOFILOGIS pour le financement de l'opération de construction de 34 logements sis 23/35 rue des Deux Communes à Montreuil, joint en annexe.

Article 2 : Réduit le montant des prêts garantis comme suit :

- le montant du prêt PLAI Construction garanti est modifié et réduit de 541.457 € à 531.075 €
- le montant du prêt PLAI Foncier garanti est modifié et réduit de 443.011 € à 434.516 €
- le montant du prêt PLUS Construction garanti est modifié et réduit de 1.320.679 € à 1.295.356 €
- le montant du prêt PLUS Foncier garanti est modifié et réduit de 1.080.556 € à 1.059.836 €
- le montant du prêt PLS Foncier garanti est modifié et réduit de 670.688 € à 669.037 €

La garantie de la ville de Montreuil est accordée pour la durée totale des prêts, soit 24 mois de préfinancement suivi d'une période d'amortissement de 40 ans pour la partie Construction et 50 ans pour la partie Foncière.

Article 3 : Le montant et les caractéristiques du prêt PLS construction de 149.042 € restent inchangés.

Article 4 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant à la convention de garantie d'emprunt passée entre la ville et l'ESH SOFILOGIS, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

DEL20150930_44 : Remise gracieuse des droits d'occupation du domaine public du commerce "Intuitive Déco"

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

49 voix pour

4 abstention(s): Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

DÉCIDE

Article 1 : Autorise la remise gracieuse des droits de voirie 2014 pour le commerce « Intuitive déco », situé 17 rue du capitaine Dreyfus, pour la somme de 177,14€.

Article 2 : Annule le titre de recette n°738 par l'émission d'un mandat de 177,14 €.

Article 3 : Informe le Trésorier payeur général de cet avis favorable.

Article4 : La dépense en résultant sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_46 : Précisions d'emplois pour le poste de responsable du service Budget et Comptabilité à la direction des Finances et pour un poste de chef de projet informatique au service Applications et Projets de la direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation Numérique (DS2IN).

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

46 voix pour

7 voix contre : Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI, Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Salamatou TRAORE

DÉCIDE

Article 1 : Précise que ces emplois seront pourvus par des agents titulaires de la fonction publique territoriale ou, le cas échéant, par des agents non titulaires recrutés par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans dans les conditions de l'article 3-3/2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Article 2 : Précise que la rémunération afférente à l'emploi de responsable du service Budget Comptabilité sera fixée en référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Article 3 : Précise que la rémunération afférente à l'emploi de chef de projet au service Applications et Projets sera fixée en référence au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.

Article 4 : Précise que la rémunération suivra l'évolution du traitement des fonctionnaires.

DEL20150930_47 : Remboursement de frais de mission à des élus du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

36 voix pour

4 voix contre : Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

11 abstention(s): Olga RUIZ, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI, Murielle MAZE, Manon LAPORTE, Salamatou TRAORE, Mouna VIPREY, Alexandre TUAILLON

2 ne particip(ent) pas au vote (art L.2131-11 du CGCT) : Halima MENHOUDJ, Rachid ZRIOUI

DÉCIDE

Article 1 : Attribue aux élus suivants les mandats spéciaux pour les missions suivantes, et autorise le remboursement des frais engagés à ce titre :

- Mme Halima MENHOUDJ dans le cadre de sa participation au sommet mondial « climat et territoires » du 30 juin au 2 juillet 2015 à Lyon : 31 €
- M. Rachid ZRIOUI dans le cadre de sa participation à une formation du CEDIS du 17 au 19 août 2015 à Villeneuve d'Ascq : 80,83 €.

Article 2 : La dépense en résultant sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

DEL20150930_48 : Avis du Conseil municipal sur le projet de décret en Conseil d'Etat fixant le périmètre et le siège de l'établissement public territorial Est-Ensemble

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par

40 voix pour

4 voix contre : Christine FANTUZZI, Christel KEISER, Cheikh MAMADOU, Yacine HOUICHI

10 abstention(s): Riva GHERCHANOC, Laurent ABRAHAMS, Franck BOISSIER, Capucine LARZILLIERE, Olga RUIZ, Leila GUERFI , Sophie BERNHARDT, Grégory VILLENEUVE, Axel NORBELLY, Nordine RAHMANI

DÉCIDE

Article 1 : Donne un avis favorable au projet de décret en Conseil d'Etat joint en annexe et fixant comme il suit le périmètre et le siège de l'établissement public territorial Est-Ensemble :

Le périmètre de l'établissement public territorial est composé, à la date de sa création, des communes suivantes : BAGNOLET, BOBIGNY, BONDY, LE PRE-SAINT-GERVAIS, LES LILAS, MONTREUIL, NOISY-LE-SEC, PANTIN, ROMAINVILLE ;

Le siège de cet établissement public territorial est fixé à l'adresse suivante :

Hotel d'agglomération
100, avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tous les actes nécessaires, dès que la présente délibération sera certifiée exécutoire.

DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTION

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessous dont le Maire lui rend compte et qui ont été prises dans le cadre de ses délégations d'attribution depuis la dernière séance.

DEC2015_391	Augmentation en fonction de l'inflation du régime indemnitaire des filières administrative, technique, médico-sociale, culturelle, sportive, animation et police municipale.	12/06/15
DEC2015_392	Attribution d'une subvention de 1 000 € à Monsieur et Madame DANIEL dans le cadre du dispositif d'aide à la performance énergétique des logements	16/06/15
DEC2015_393	Réalisation auprès du Crédit Agricole d'Ile de France d'un contrat de prêt en taux fixe d'un montant de 2.000.000 €, destiné à financer le programme d'investissement 2015 de la ville.	23/06/15
DEC2015_394	Acceptation de l'avenant n°1 du marché "travaux de désamiantage dans les bâtiments communaux au cours des années 2012 à 2015" attribué à la société IDF, modifiant l'article 5.1 du CCAP.	17/06/15
DEC2015_395	Attribution à la société INTERSTICES du lot 2 du marché "prestation d'accompagnement du service de médiation sociale au cours de son développement - Prestation d'analyse de pratique de l'équipe des médiateurs municipaux du service de médiation sociale " pour un montant maximum de 24 000 € H.T. et pour une durée d'1 an reconductible 3 fois.	07/07/15
DEC2015_396	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 avril 2016 - Concession n° 75575	05/06/15
DEC2015_397	Délivrance de concession funéraire en date du 5 juin 2015 - Concession n° 75576	05/06/15
DEC2015_398	Délivrance de concession funéraire en date du 5 juin 2015 - Concession n° 75577	05/06/15
DEC2015_399	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 septembre 2014 - Concession n° 75578	05/06/15
DEC2015_400	Délivrance de concession funéraire en date du 9 juin 2015 - Concession n° 75579	09/06/15
DEC2015_401	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 janvier 2012 - Concession n° 75580	09/06/15

DEC2015_402	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 avril 2014 - Concession n° 75581	09/06/15
DEC2015_403	Renouvellement de concession funéraire en date du 27 juillet 2012 - Concession n° 75582	09/06/15
DEC2015_404	Renouvellement de concession funéraire en date du 24 mai 2012 - Concession n° 75583	10/06/15
DEC2015_405	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 décembre 2012 - Concession n° 75584	11/06/15
DEC2015_406	Renouvellement de concession funéraire en date du 30 novembre 2014 - Concession n° 75585	11/06/15
DEC2015_407	Renouvellement de concession funéraire en date du 15 janvier 2010 - Concession n° 75586	12/06/15
DEC2015_408	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 mai 2014 - Concession n° 75587	12/06/15
DEC2015_409	Renouvellement de concession funéraire en date du 25 avril 2014 - Concession n° 75588	12/06/15
DEC2015_410	Renouvellement de concession funéraire en date du 1er août 2012 - Concession n° 75589	16/06/15
DEC2015_411	Délivrance de concession funéraire en date du 16 juin 2015 - Concession n° 75590	16/06/15
DEC2015_412	Renouvellement de concession funéraire en date du 10 août 2014 - Concession n° 75591	16/06/15
DEC2015_413	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 mars 2013 - Concession n° 75592	16/06/15
DEC2015_414	Délivrance de concession funéraire en date du 17 juin 2015 - Concession n° 75593	17/06/15
DEC2015_415	Délivrance de concession funéraire en date du 17 juin 2015 - Concession n° 75594	17/06/15
DEC2015_416	Délivrance de concession funéraire en date du 17 juin 2015 - Concession n° 75595	17/06/15
DEC2015_417	Délivrance de concession funéraire en date du 19 juin 2015 - Concession n° 75596	19/06/15
DEC2015_418	Attribution à l'association AI-LADOMIFA du marché "sécurisation et la surveillance des abords scolaires de la commune de Montreuil " pour un montant minimum de 50 000 € HT et sans montant maximum et une durée de 4 ans renouvelable.	28/05/15
DEC2015_419	Réalisation auprès de LA BANQUE POSTALE d'un prêt d'un montant total de 8.000.000 euros avec phase de mobilisation revolving, destiné à financer le programme d'investissement 2015 de la ville	29/06/15
DEC2015_420	Acceptation de la convention consentie par la Ville de Montreuil à Madame Anne JOURDAIN et Monsieur Sebastien ALCARAZ pour la mise à disposition d'un terrain sis 76 bis rue Saint Antoine à Montreuil	26/06/15
DEC2015_421	Renouvellement d'adhésion à l'association Natureparif	23/06/15
DEC2015_422	Attribution à la société BERIM du marché "Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue de déterminer et mettre en œuvre les modalités de gestion et de maintenance des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore lumineuse de la ville de Montreuil" pour un montant forfaitaire de 63 125 € HT et un montant à bon de commande de 70 000 € H.T. et une durée de 24 mois maximum.	15/07/15
DEC2015_423	Attribution à la société PUBLIC IMPRIM du marché "travaux d'impression pour les besoins du cinéma le Méliès" pour un montant maximum de 180 000 € HT et une durée d'un an renouvelable 1 fois.	16/07/15
DEC2015_424	Exercice du droit de préemption urbain renforcé - Immeuble sis 62 rue de la Ferme, cadastré R 301, R304 - propriétaire : SCI de la Ferme - prix : 330 000 €.	13/07/15

DEC2015_425	Acceptation de l'avenant n°2 du marché "mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du quartier La Noue" attribué à la société COSIL relatif au changement de dénomination sociale de celle-ci en "société COSIL PEUTZ Lighting Design"	09/07/15
DEC2015_426	Renouvellement de concession funéraire en date du 17 août 2007 - Concession n° 75597	15/07/15
DEC2015_427	Renouvellement de concession funéraire en date du 6 mai 2014 - Concession n° 75598	15/07/15
DEC2015_428	Renouvellement de concession funéraire en date du 3 février 2015 - Concession n° 75599	15/07/15
DEC2015_429	Renouvellement de concession funéraire en date du 17 juillet 2012 - Concession n° 75600	15/07/15
DEC2015_430	Délivrance de concession funéraire en date du 24 juin 2015 - Concession n° 75601	15/07/15
DEC2015_431	Renouvellement de concession funéraire en date du 11 mai 2019 - Concession n° 75602	15/07/15
DEC2015_432	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 juin 2016 - Concession n° 75603	15/07/15
DEC2015_433	Renouvellement de concession funéraire en date du 30 novembre 2015 - Concession n° 75604	15/07/15
DEC2015_434	Renouvellement de concession funéraire en date du 19 décembre 2016 - Concession n° 75605	15/07/15
DEC2015_435	Délivrance de concession funéraire en date du 26 juin 2015 - Concession n° 75606	15/07/15
DEC2015_436	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 janvier 2012 - Concession n° 75607	15/07/15
DEC2015_437	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 juillet 2012 - Concession n° 75608	15/07/15
DEC2015_438	Renouvellement de concession funéraire en date du 12 juillet 2012 - Concession n° 75609	15/07/15
DEC2015_439	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 juin 2015 - Concession n° 75610	15/07/15
DEC2015_440	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 juillet 2013 - Concession n° 75611	15/07/15
DEC2015_441	Renouvellement de concession funéraire en date du 30 septembre 2012 - Concession n° 75612	15/07/15
DEC2015_442	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 juin 2015 - Concession n° 75613	15/07/15
DEC2015_443	Renouvellement de concession funéraire en date du 13 août 2011 - Concession n° 75614	15/07/15
DEC2015_444	Renouvellement de concession funéraire en date du 22 décembre 2014 - Concession n° 75615	15/07/15
DEC2015_445	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 janvier 2015 - Concession n° 75616	15/07/15
DEC2015_446	Conversion de concession funéraire en date du 18 juin 2015 - Concession n° 75617	15/07/15
DEC2015_447	Délivrance de concession funéraire en date du 6 juillet 2015 - Concession n° 75618	15/07/15
DEC2015_448	Renouvellement de concession funéraire en date du 15 septembre 2012 - Concession n° 75619	15/07/15
DEC2015_449	Déclaration infructueuse des lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du marché relatif à l'acquisition d'équipements électroménagers et multimédias pour les services et offices des membres du groupement de commande et la maintenance de leurs gros équipements	22/07/15

DEC2015_450	Attribution au groupement SARAH SAINSAULIEU / ERA du marché "mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des espaces publics de la rue du BEL AIR, de l'allée de BISMIL et du square BEETHOVEN" pour un montant de 84 370 € H.T. et s'achèvera à la fin de la période de garantie de parfait achèvement et de confortement	24/07/15
DEC2015_451	Acceptation de l'avenant n°1 du marché "Travaux de couverture des terrains de pétanque André Blain" attribué à la société LOSBERGER pour un montant de 4 800 € H.T. soit une augmentation du marché de 6,96 %	16/07/15
DEC2015_452	Acceptation de l'avenant n°1 du marché "réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics du cœur de quartier Bel Air" relatif au lot 1 attribué à la société EIFFAGE, pour un montant de 43 566,78 € H.T. soit une augmentation du marché de 4,89 %	25/07/15
DEC2015_453	Attribution à la société AIRE MEDIATION du lot 3 du marché "prestation d'accompagnement du service de médiation sociale au cours de son développement - Prestations de médiation familiale pour le compte du service de médiation sociale " pour un montant maximum de 40 000 € H.T. et pour une durée d'1 an reconductible 3 fois.	27/07/15
DEC2015_454	Renouvellement de concession funéraire en date du 25 janvier 2016 - Concession n° 75620	15/07/15
DEC2015_455	Renouvellement de concession funéraire en date du 6 février 2012 - Concession n° 75621	15/07/15
DEC2015_456	Délivrance de concession funéraire en date du 10 juillet 2015 - Concession n° 75622	15/07/15
DEC2015_457	Délivrance de concession funéraire en date du 10 juillet 2015 - Concession n° 75623	15/07/15
DEC2015_458	Renouvellement de concession funéraire en date du 22 juillet 2015 - Concession n° 75624	15/07/15
DEC2015_459	Renouvellement de concession funéraire en date du 13 septembre 2015 - Concession n° 75625	15/07/15
DEC2015_460	Renouvellement de concession funéraire en date du 6 juillet 2013 - Concession n° 75626	15/07/15
DEC2015_461	Délivrance de concession funéraire en date du 15 juillet 2015 - Concession n° 75627	15/07/15
DEC2015_462	Renouvellement de concession funéraire en date du 9 juillet 2018 - Concession n° 75628	17/07/15
DEC2015_463	Renouvellement de concession funéraire en date du 2 mai 2018 - Concession n° 75629	17/07/15
DEC2015_464	Renouvellement de concession funéraire en date du 16 juillet 2012 - Concession n° 75630	16/07/15
DEC2015_465	Renouvellement de concession funéraire en date du 29 novembre 2013 - Concession n° 75631	17/07/15
DEC2015_466	Renouvellement de concession funéraire en date du 9 mars 2012 - Concession n° 75632	17/07/15
DEC2015_467	Renouvellement de concession funéraire en date du 17 janvier 2012 - Concession n° 75633	17/07/15
DEC2015_468	Délivrance de concession funéraire en date du 20 juillet 2015 - Concession n° 75634	20/07/15
DEC2015_469	Renouvellement de concession funéraire en date du 9 avril 2013 - Concession n° 75635	20/07/15
DEC2015_470	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 juillet 2016 - Concession n° 75636	21/07/15
DEC2015_471	Renouvellement de concession funéraire en date du 4 juin 2018 - Concession n° 75637	21/07/15
DEC2015_472	Renouvellement de concession funéraire en date du 6 mai 2013 - Concession n° 75638	21/07/15
DEC2015_473	Renouvellement de concession funéraire en date du 13 septembre 2018 - Concession n° 75639	23/07/15

DEC2015_474	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 mai 2019 - Concession n° 75640	23/07/15
DEC2015_475	Renouvellement de concession funéraire en date du 24 août 2015 - Concession n° 75641	22/07/15
DEC2015_476	Réforme et aliénation des mobiliers communaux : 4 véhicules repris par le garage Auto Bourget (78820 Juziers) pour un montant de 1 950 €.	15/07/15
DEC2015_477	Attribution à la société RDV FRANCE du marché "achat et l'entretien d'un nettoyeur haute pression eau chaude autonome" pour un montant de 23 814,35 € H.T. et pour une durée d'un an.	30/07/15
DEC2015_478	Attribution à la société GM RENOV MULTISERVICES du marché "prestations de nettoyage et de manutention inhérentes à la réalisation de travaux dans les bâtiments communaux de la Ville de Montreuil" pour un montant ne pouvant excéder de 206 000 € H.T. et un durée allant jusqu'au 31 mars 2016	27/07/15
DEC2015_479	Signature d'un contrat de prestation de service de nettoyage de vêtements de travail attribué à la société BALEO pour un montant maximum de 15 000 € H.T. et pour une durée d'un an.	03/08/15
DEC2015_480	Création d'une régie de recettes "centre de vacances" partiellement prolongée.	26/06/15
DEC2015_481	Clôture de la sous régie de recettes pour la perception de la redevance des frais de séjour pour les colonies scolaires.	29/04/15
DEC2015_482	Clôture de la régie de recettes pour les journées parents en centre de vacances.	26/06/15
DEC2015_483	Clôture de la sous régie de recettes pour les journées parents en centre de vacances.	26/06/15
DEC2015_484	Attribution au groupement d'artistes "Z-Tribulations & Pittorex" du lot 1 du marché "réalisation et acquisition d'une fresque sur le mur pignon du Centre de Loisirs Jules Verne" pour un montant maximum de 22 000 € H.T.	07/08/15
DEC2015_485	Attribution à Frédéric LAFFONT du lot 1 du marché "conception, acquisition et installation sur l'espace public d'une œuvre d'art inspirée de Jules Verne dans le cadre de l'opération « Voyages extraordinaires sur la place Jules Verne »" pour un montant maximum de 28 500 € H.T.	07/08/15
DEC2015_486	Attribution d'une subvention de 1 056 € à Monsieur ou Madame FARGE dans le cadre du dispositif d'aide à la performance énergétique des logements	03/08/15
DEC2015_487	Délivrance de concession funéraire en date du 24 juillet 2015 - Concession n°75642	03/08/15
DEC2015_488	Renouvellement de concession funéraire en date du 25 avril 2014 - Concession n°75643	03/08/15
DEC2015_489	Renouvellement de concession funéraire en date du 22 juillet 2015 - Concession n°75644	03/08/15
DEC2015_490	Renouvellement de concession funéraire en date du 30 juin 2015 - Concession n°75645	03/08/15
DEC2015_491	Renouvellement de concession funéraire en date du 5 juillet 2016 - Concession n°75646	03/08/15
DEC2015_492	Renouvellement de concession funéraire en date du 25 juin 2015 - Concession n°75647	03/08/15
DEC2015_493	Délivrance de concession funéraire en date du 29 juillet 2015 - Concession n°75648	03/08/15
DEC2015_494	Renouvellement de concession funéraire en date du 21 novembre 2019 - Concession n°75649	03/08/15
DEC2015_495	Délivrance de concession funéraire en date du 30 juillet 2015 - Concession n°75650	03/08/15
DEC2015_496	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 juin 2015 - Concession n°75651	03/08/15

DEC2015_497	Renouvellement de concession funéraire en date du 24 février 2020 - Concession n°75652	03/08/15
DEC2015_498	Renouvellement de concession funéraire en date du 16 août 2013 - Concession n°75653	03/08/15
DEC2015_499	Renouvellement de concession funéraire en date du 31 juillet 2015 - Concession n°75654	03/08/15
DEC2015_500	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 avril 2019 - Concession n°75655	03/08/15
DEC2015_501	Renouvellement de concession funéraire en date du 11 août 2013 - Concession n°75656	04/08/15
DEC2015_502	Délivrance de concession funéraire en date du 5 août 2015 - Concession n°75657	05/08/15
DEC2015_503	Renouvellement de concession funéraire en date du 14 septembre 2014 - Concession n°75658	05/08/15
DEC2015_504	Délivrance de concession funéraire en date du 6 août 2015 - Concession n°75659	06/08/15
DEC2015_505	Envoi annulé	05/08/15
DEC2015_506	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 janvier 2013 - Concession n°75661	05/08/15
DEC2015_507	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 juin 2015 - Concession n°75662	05/08/15
DEC2015_508	Attribution à la société "Cars Lambert" du marché "location de cars sans chauffeur pour les besoins de la ville de Montreuil" pour un montant compris entre 5000 et 80 000 € HT maximum	10/08/15
DEC2015_509	Acceptation de la convention consentie par la Ville de Montreuil à Madame Claudine OUDIN pour la mise à disposition d'un terrain sis 76 bis rue Saint Antoine à Montreuil	13/08/15
DEC2015_510	Attribution des lots 1 et 2 du marché relatif à la conception, l'organisation et l'installation d'un marché de Noël à Montreuil - lot 1 : société AJC+, pour un montant minimum de 10 000 € HT et un montant maximum de 70 000 € HT et pour une durée de 1 an reconductible 3 fois - lot 2 : société ESCAPE-COM, pour un montant minimum de 10 000 € HT et un montant maximum de 35 000 € HT et pour une durée de 1 an reconductible 3 fois	02/09/15
DEC2015_511	Renouvellement de concession funéraire en date du 20 novembre 2013 - Concession n°75660	05/08/15
DEC2015_512	Attribution à la société "ATC Groupet" du marché "réalisation de supports d'impression pour l'opération « Pignon sur rue » à Montreuil" pour un montant de 19 320 € H.T. et une durée de 25 mois	16/07/15
DEC2015_513	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 mai 2015 - Concession n°75663	12/08/15
DEC2015_514	Renouvellement de concession funéraire en date du 9 novembre 2019 - Concession n°75664	12/08/15
DEC2015_515	Renouvellement de concession funéraire en date du 11 août 2015 - Concession n°75665	12/08/15
DEC2015_516	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 juillet 2015 - Concession n°75666	12/08/15
DEC2015_517	Renouvellement de concession funéraire en date du 14 juin 2015 - Concession n°75667	12/08/15
DEC2015_518	Renouvellement de concession funéraire en date du 18 octobre 2010 - Concession n°75668	12/08/15
DEC2015_519	Renouvellement de concession funéraire en date du 4 juillet 2015 - Concession n°75669	12/08/15
DEC2015_520	Renouvellement de concession funéraire en date du 19 février 2015 - Concession n°75670	14/08/15

DEC2015_521	Renouvellement de concession funéraire en date du 22 mars 2012 - Concession n°75671	18/08/15
DEC2015_522	Renouvellement de concession funéraire en date du 12 février 2009 - Concession n°75672	18/08/15
DEC2015_523	Renouvellement de concession funéraire en date du 10 décembre 2012 - Concession n°75673	19/08/15
DEC2015_524	Renouvellement de concession funéraire en date du 23 janvier 2011 - Concession n°75674	19/08/15
DEC2015_525	Renouvellement de concession funéraire en date du 13 novembre 2014 - Concession n°75675	19/08/15
DEC2015_526	Renouvellement de concession funéraire en date du 7 août 2015 - Concession n°75676	20/08/15
DEC2015_527	Délivrance de concession funéraire en date du 21 août 2015 - Concession n°75677	21/08/15
DEC2015_528	Conversion de concession funéraire en date du 21 août 2015 - Concession n°75678	21/08/15
DEC2015_529	Renouvellement de concession funéraire en date du 21 août 2015 - Concession n°75679	21/08/15
DEC2015_530	Renouvellement de concession funéraire en date du 13 mai 2015 - Concession n°75680	22/08/15
DEC2015_531	Délivrance de concession funéraire en date du 25 août 2015 - Concession n°75681	25/08/15
DEC2015_532	Renouvellement de concession funéraire en date du 12 août 2019 - Concession n°75682	26/08/15
DEC2015_533	Délivrance de concession funéraire en date du 26 août 2015 - Concession n°75683	26/08/15
DEC2015_534	Attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 150 € à un agent de la ville de Montreuil	31/08/15
DEC2015_535	Attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 400 € à un agent de la ville de Montreuil	31/08/15
DEC2015_536	Acceptation de l'avenant n°1 du marché "réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics du cœur de quartier Bel Air - Lot 2 Eclairage public" attribué à la société CITEOS, pour un montant de 3 601,22 € H.T. soit une augmentation du marché de 4,904 %	15/09/15
DEC2015_537	Acceptation de l'avenant n°1 du marché "réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics du cœur de quartier Bel Air - Lot 3 Bois et serrurerie" attribué à la société VALBOIS, pour un montant de 10 129,96 € H.T. soit une augmentation du marché de 4,92 %	15/09/15
DEC2015_538	Acceptation de l'avenant au marché "Acquisition, mise en œuvre et maintenance d'une solution de supervision du système d'information de ville de Montreuil" attribué à la société WINGOO, pour une extension du nombre de serveurs qui passe de 62 à 200 pour un montant de 14 355,25 € H.T.	09/09/15

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 0h30.

Fait à Montreuil, le 07/10/15
 Pour le Maire, par délégation
 Le Directeur Général Adjoint,



Olivier BERTHELOT-EIFFEL